

RAPPORT D'ACTIVITE 2012

1) Périmètre du SCD

Le Service Commun de la Documentation (SCD) est composé de deux bibliothèques intégrées : la Bibliothèque Universitaire Centrale et la Bibliothèque Universitaire de Formation des Maîtres (répartie sur dix sites : Toulouse St Agne, Toulouse Croix de Pierre, Toulouse Rangueil Albi, Auch, Cahors, Foix, Montauban, Rodez et Tarbes), et de plusieurs bibliothèques associées situées sur le campus (Centre de Ressources de Langues, BUFR de Psychologie, de Géographie, de Sociologie, de Lettres-Philosophie-Musique, d'Histoire-Arts-Archéologie, Espace Documentation Recherche), en centre ville (Médiathèque de l'ESAV, Bibliothèque d'Etudes Méridionales), en proche agglomération (Bibliothèque de l'IUT de Blagnac) et dans des sites en Région (Bibliothèque de l'IUT de Figeac, Centre de Documentation du DAM à Montauban, Centre de ressources de Foix)

Le SCD, outre le service des affaires générales (formation des personnels, mission reconstruction, mission « patrimoine occitan ») est organisé en 3 pôles transversaux (documentaire, numérique, référence et formation des publics) et en unités documentaires, dont la Bibliothèque Universitaire Centrale, elle-même organisée en 2 pôles : services aux publics et collections.

L'ensemble des unités documentaires, intégrées et associées, utilise le Système Intégré de Gestion de Bibliothèques Horizon qui équipe également les autres Bibliothèques Universitaires de Toulouse, ainsi que plusieurs écoles d'ingénieurs ; dans ce cadre, le SCD participe au Service Interétablissements de Coopération Documentaire (SICD), rattaché au PRES, et qui est missionné sur plusieurs autres dossiers transversaux : informatique documentaire, acquisitions mutualisées de ressources électroniques, gestion et valorisation du patrimoine imprimé des universités, développement de contenus numériques. (voir organigramme en annexe)

2) Moyens humains

A ce jour, 133 agents travaillent au SCD (dont 22 contractuels), dont 77 à la BUC et services transversaux du SCD :

52 de catégorie C (19 magasiniers, 12 adjoints techniques, 2 agents administratifs, 19 contractuels)

40 de catégorie B (22 Bibliothécaires adjoints spécialisés, 16 techniciens, 2 contractuels)

41 de catégorie A (10 PRCE, 10 Ingénieurs d'études, 8 bibliothécaires, 7 conservateurs, 5 assistants ingénieurs, 1 contractuel)

19 agents ont déjà ou auront 62 ans d'ici 2017 (6 A, 9 B, 3 C, 1 contractuel)

3) Moyens financiers

Le budget documentaire UTM (bibliothèques intégrées et associées, tous supports confondus) a représenté 1 133 382 euros en 2012 :

883241 euros de dépenses papier (livres et revues)

179105 euros de dépenses électroniques (bases de données, revues en ligne)

71036 euros de dépenses en autres documents (DVD ...)

Il s'agit d'un budget stable par rapport à 2011, mais qui nous oblige à faire des choix, compte tenu de l'inflation des ressources en ligne et de l'augmentation du coût des abonnements papier.

Compte-tenu de l'attention particulière à porter aux étudiants de L, du primat actuel du papier dans les disciplines de lettres et sciences humaines, les acquisitions de monographies doivent rester importantes ; si des choix doivent être opérés ils devront l'être malheureusement sur les ressources numériques à destination de la recherche.

4) Le SCD de Toulouse 2 au regard des SCD d'universités comparables (Lyon 2, Bordeaux 3, Paris 8, Paris 10, Rennes 2, Lille 3, Grenoble 2 et 3)

Voir annexes

Les données comparatives extraites de l'Enquête Statistique Générale des Bibliothèques Universitaires (ESGBU) ne sont disponibles que jusqu'en 2010 ; les chiffres sont donc à prendre avec une extrême prudence et ne reflètent, ni le paysage actuel, ni les évolutions significatives qui ont pu survenir. Elles constituent néanmoins une indication panoramique de la situation du SCD Toulouse 2 au regard des SCD des universités homologues.

D'une manière générale le SCD de Toulouse 2 figure en bonne place, voire en tout premier, pour le nombre d'inscrits, le nombre d'emprunts, l'activité de prêt entre bibliothèques, le nombre de volumes achetés, le nombre de volumes achetés par lecteur, le nombre de périodiques en cours, les surfaces et le nombre de places assises.

Le SCD est inférieur à la moyenne en ce qui concerne le nombre d'entrées (à préciser que la BUFM ne comptabilise pas le nombre d'entrées), le nombre d'utilisateurs formés (en progression constante depuis 2010, avec les actions du pôle références et formation des publics), les dépenses d'acquisitions électroniques.

A noter que l'impact de l'intégration du SCD de l'IUFM en 2010 a été significatif pour le SCD de Toulouse 2, notamment en ce qui concerne les collections, le nombre d'inscrits, les surfaces et les prêts.

5) Projet de service 2011-2015

Il s'appuie à la fois sur les remarques faites par les différents organes qui ont évalué les services documentaires de l'université (Inspection Générale des Bibliothèques, AERES, Chambre Régionale des Comptes), sur la prise en compte de l'évolution des besoins des publics et sur l'adaptation aux mutations des technologies documentaires.

Le bilan à mi-parcours est globalement positif : la réorganisation des services a permis de mettre en valeur des pôles transversaux, renforçant la visibilité du SCD vis à vis des unités documentaires associées, ce qui a permis d'enclencher un certain nombre d'actions de coordination et d'harmonisation des pratiques : relevé des pratiques et cartographie documentaire, coordination des abonnements de périodiques papier, refonte des sites web et création d'un site des bibliothèques, harmonisation des conditions de prêt.

L'offre documentaire a pu être maintenue pour le papier (malgré un déficit en nombre d'exemplaires multiples, le plan licence n'ayant pu se déployer sur l'ensemble de la période), et considérablement développée pour le numérique.

Le dépôt et la diffusion électronique des thèses ont été mises en place.

L'émergence du pôle référence et formation des publics a favorisé la mise en place d'une offre cohérente de formation aux compétences documentaires.

L'installation d'une nouvelle banque de prêt à la BUC a permis d'améliorer l'ergonomie et les conditions de travail des agents effectuant les opérations de prêt, retour et inscriptions.

Un travail considérable d'adaptation des collections a été réalisé dans le réseau BUFRM pour tenir compte des mutations institutionnelles.

6) Reconstruction

Les opérations liées à la reconstruction et à la création des centres de ressources, coordonnées par le SCD, entraîne la mobilisation de l'ensemble des équipes des BUFR et de la BUC, en sus du travail courant.

Elles sont la preuve indéniable que l'harmonisation des pratiques au niveau de l'ensemble des unités documentaires est indispensable au bon fonctionnement du service.

7) Perspectives

Poursuivre les opérations liées à reconstruction, sur le campus du Mirail et les sites en Région (Cahors en particulier)

Définir une articulation documentaire entre les centres de ressources et la Bibliothèque centrale et doter les centres de ressources de moyens pour accomplir leurs missions

Généraliser l'offre de formation

Maintenir la qualité de l'offre documentaire, en respectant l'équilibre entre les niveaux d'études (complétude de l'offre, nombre d'exemplaires) et en répondant à la nécessité d'un volume d'acquisition papier élevé tout en maintenant, voire développant, une offre électronique.

Mettre en oeuvre une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, pour faire face au départ en retraite de nombreux agents et répondre à l'évolution des métiers.

Accompagner le changement du système de gestion intégré de bibliothèques

Assurer la maintenance des bâtiments, notamment de la Bibliothèque Centrale, et du parc informatique des centres de ressources.

Mettre en place une politique de communication interne et externe efficiente

Concernant la BUC, adapter l'organisation en fonction des résultats de la démarche participative

Etre force de proposition dans les dossiers documentaires liés à l'ESPE et à la mise en place de la Communauté d'Universités.

Luc Garcia